

Vienne – Saint-Maurice-la-Clouère - Agriculture

24/04/2013

3.800 arbres pour les agneaux de la Vienne



Selon Vincent Laffitte, ces jeunes pousses fourniront une protection naturelle aux animaux.

Depuis 2008, la filière agneau du Poitou-Charentes relance le pâturage avec la plantation de haies et d'arbres.

Dans la Vienne, de jeunes haies bordent les prés où vaquent des moutons. En effet, depuis 2008, la filière ovine remet le pâturage à l'ordre du jour. René et Jacqueline Giraud, éleveurs de brebis à Saint-Maurice-la-Clouère, se sont aussi lancés dans l'aventure. « *Nous avons obtenu une aide de la Région équivalente à 1.872 €. Nous avons planté entre trois et quatre kilomètres de haies* », précise l'éleveur qui a toujours aimé la nature.

Les haies contribuent au confort des moutons

Des épines noires, des charmilles, des érables champêtres, des chênes forment entre-autres les haies. Il a fallu penser ces haies en fonction de la terre et du paysage poitevin. « *Les moutons viennent s'y mettre à l'ombre ou à l'abri de la pluie, de même qu'elles servent de brise-vent. C'est une véritable protection naturelle pour les animaux* », assure Vincent Laffitte de l'association Prom'Haies basée à Montalembert. « *Nous nous inscrivons dans une optique environnementale. Planter des haies permet de protéger la biodiversité. Cela apporte des minéraux et des vitamines aux bêtes qui donnent une meilleure viande. Nous voulons la meilleure qualité pour l'agneau du Poitou* », insiste Jean-Louis Vollier, directeur du Groupement d'intérêts économique ovin du Centre-Ouest. Plus qu'un souci de l'environnement, René Giraud y voit un héritage à laisser aux générations futures : « *C'est comme si je laissais une trace de mon passage. Ce serait dommage de laisser cette nature se détériorer. Il faut la préserver* ». En tout, 3.815 arbres plantés depuis 2008 s'élèvent sur les pâturages poitevins.

Aurore Ymonnet